

# Renouvellement des Conseils et des Conseils d'Administration des organismes du Régime Général de la Sécurité Sociale

## Élection des représentants du personnel



En ce début d'année 2022, à l'occasion du renouvellement des Conseils d'Administration, tous les salariés des organismes du Régime Général vont être appelés à élire leurs représentants.

Trois sièges, avec voix consultatives, sont à pourvoir, deux dans le collège employés et un dans le collège cadre.

**La CGT et son UGICT vous invitent à porter vos voix sur leurs candidats et spécifiquement sur ceux présentés dans le collège cadre.**

Les salariés de l'encadrement doivent prendre leur part dans la défense et dans l'amélioration de leurs conditions de travail. Les cadres ont toute légitimité pour intervenir sur l'organisation du travail dans nos organismes ainsi que sur la finalité de leurs missions.

**Votez pour les candidats UGICT-CGT, pour des salariés qui portent la parole de l'encadrement :**

- Pour une reconnaissance des qualifications et de vrais parcours professionnels.
- Pour en finir avec la rationalisation du travail à outrance et son lot de situations managériales toxiques.
- Pour l'obtention de moyens et de personnel suffisants pour mieux assurer nos missions de service public.
- Pour le renforcement des mécanismes solidaires de la Sécurité Sociale.

**Votez pour les candidats UGICT-CGT, pour des salariés de l'encadrement au cœur de l'action**

- Vos représentants UGICT-CGT s'engagent à partager toutes les informations en diffusant le compte-rendu des débats et des délibérations à l'issue de chaque Conseil.

**Pour vos représentants au Conseil d'Administration, votez CGT !**